

COMITE SOCIAL ADMINISTRATIF DU RÉSEAU SCA du 17 octobre 2023

Dans sa déclaration liminaire la **CGT** est revenue sur la situation internationale puis sur la vision SCA à moyen terme, dont la suppression annoncée des 1 000 postes au sein du SCA d'ici 2028, conjugué aux 120 postes des Marges Frictionnelles pour 2024, ce qui présage un avenir compliqué.

La nécessité de revaloriser les salaires et d'améliorer les déroulements de carrière est un véritable enjeu pour notre Institution afin de recruter et de FIDELISER nos employés.

Le Directeur Central s'est voulu rassurant et en même temps réaliste sur l'attractivité du service et les moyens dont il dispose pour l'améliorer.

La revalorisation du point d'indice et l'augmentation des avancements sont pour la **CGT** les réponses les plus concrètes à apporter aux personnels.

Ce CSA a permis de continuer la discussion sur certains « gros dossiers » en cours.

Administration du Personnels

Une réflexion sur la ré-internalisation des ADP militaire et civil est en cours. Des expérimentations notamment chez les PM devaient être évaluées d'ici la fin de l'été et remis à l'EMA et au cabinet du Ministre.

Si la décision finale n'est pas encore actée, tout porte à croire que la ré internalisation de cette fonction, pour les militaires, n'est qu'une question de semaines.

Les raisons réelles de ce changement de politique nous échappent en partie et peuvent paraître abstraites, l'impact sur les 677 personnels civils concernés sera lui bien réel.

Le DC s'est dit très attentif à la manœuvre RH qui en découlerai et s'est engagé à apporter une solution à chacun. Si d'aventure une décision était prise...

Recrutements 2023 et prévision 2024

Le niveau de recrutement 2023 a très largement dépassé les prévisions de début d'année (1065 réalisés pour 522 de prévus), mais ...il y a un mais, plus de 500 recrutements ont été fait en contractuel, pour seulement 14 Ouvriers d'Etat. La mise en place de la précarité et des bas salaires dans notre Ministère et devenu la norme.

Comment fidéliser des Agents de Prévention ou des Conducteurs si on ne les recrute pas sous statuts ?

Le taux de fidélisation chez les OE dépasse les 75% là où il passe tout juste les 55% pour les autres formes de recrutements.

Le retour des expressions de besoin pour 2024 doit revenir du SRHC sans tarder. La DC du SCA espère obtenir un niveau égal à celui prévu l'an dernier afin répondre aux besoins.

Pour la **CGT** le niveau d'embauches, le recrutement des apprentis et l'ouverture d'autres professions aux OE, démontrera, ou non, la volonté de pérenniser le SCA.

Groupe de Travail Conducteurs.

Les travaux du GT Conducteur sont au point mort depuis des mois. Les sous-GT, qui devaient apporter des solutions aux multiples problèmes, ne se sont réunis qu'une seule fois pour faire un état des lieux des préoccupations des conducteurs et des bureaux transports. Comment pouvons-nous envisager des conclusions d'ici la fin de l'année dans ces conditions ?

La **CGT** estime qu'il est impératif de trouver des solutions rapidement. Pour la **CGT**, la solution à long terme réside dans l'ouverture de cette profession aux recrutements sous le statut d'ouvrier de l'État, ainsi que dans la transition de l'ensemble des conducteurs fonctionnaires vers ce même statut, qui est mieux adapté à cette profession.

Investissements LPM pour le SCA

Si le rachat éventuel des bâtiments de certains ELoCAs est en cours de discussion, Roanne notamment pour 2024, rien n'est encore acté et gravé dans le marbre. Les échéances étant sans cesse repoussées, bien heureux celui qui peut affirmer haut et fort son optimisme sur ces dossiers.

Pour la **CGT**, une réflexion rapide doit être aussi menée sur l'infrastructure de l'EDIACA St ETIENNE afin de trouver des solutions pérennes pour leur activité.

Suite à l'interpellation des Elus CGT, le DC se rendra sur place début Décembre pour mesurer de visu l'ampleur de la tâche à réaliser. Une intervention a été faite par le DC, pour la réalisation des travaux urgents afin d'assurer un environnement salubre aux personnels.

La mise en place d'un Plan Ministériel pour l'alimentation et loisirs à hauteur de 635 M Euros semble valider pour la durée de la LPM (2024-2030). Il n'est pas prévu de 2ème vague d'externalisation de restaurants, sachant qu'il reste encore 25 Etablissements à passer à l'EDA.

Les Systèmes d'Informations (SI)

La mise en place de nouveaux SI entraîne pas mal de « ratés » au démarrage. (ALIDADE ou GAETAN par exemple)

Les élus **CGT** ont fait remonter nombres de problèmes et encourage fortement tous les gestionnaires et utilisateurs à noter précisément les dysfonctionnements et à le faire savoir tant à leur hiérarchie qu'à leurs Organisations Syndicales.

S'il est compréhensible que la mise en place de SI ne soit pas parfaite du départ, la prise en compte des personnels de terrain est primordiale. La simplification Digitale voulue par le Ministère ne doit pas se transformer en casse-tête ni pour les utilisateurs ni pour les gestionnaires.

Bon nombre d'autres sujets ont été abordés lors de ce CSA, tel les Lignes Directrices de Gestion, l'autonomisation du PG Tulle ou encore le transfert des postes entre le CIMCI et le CIEC.

Pour la **CGT** ces CSAR SCA tout comme les FS, doivent se nourrir des réalités de terrain, n'hésitez pas, dans l'intérêt de tous, à faire remonter toutes vos contraintes et irritants.



**DÉCLARATION
LIMINAIRE**
www.fnte.cgt.fr



COMITE SOCIAL ADMINISTRATIF DU RÉSEAU SCA du 17 octobre 2023

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La rentrée après la période estivale est marquée par de nombreux dossiers. C'est dans ce contexte que se déroule aujourd'hui le Comité Social d'Administration du réseau SCA.

Il y a 15 jours, le Hamas a déclenché une offensive d'une violence inédite, ciblant de nombreuses cibles civiles. La **CGT** condamne cette escalade qui endeuille et vise des millions de civils, tant israéliens que palestiniens.

La **CGT** adresse tout son soutien aux victimes israéliennes et palestiniennes ainsi qu'à leurs familles. Ces événements nous rappellent une fois de plus que les guerres entraînent des atrocités et des victimes innocentes. Il est impératif que la France œuvre pour le règlement pacifique des nombreux conflits qui secouent encore le monde aujourd'hui. La guerre ne doit jamais être une opportunité pour quiconque.

La **CGT**, en tant que porteuse de paix et de fraternité entre les peuples, exige un engagement diplomatique pour mettre fin aux conflits.

De plus, la **CGT** souhaite aborder les changements liés à la nouvelle réforme des retraites, en vigueur depuis le 1er septembre. Cette réforme oblige les salariés à travailler quelques mois, voire quelques années de plus, malgré les mobilisations historiques, le nombre de jours de protestation, le nombre de manifestants, ainsi que l'unité syndicale sur le sujet. Le gouvernement a choisi de passer en force, malgré une opinion publique opposée à cette réforme, en utilisant à plusieurs reprises l'article 49-3 à l'Assemblée Nationale. Cette réforme prive les salariés de leurs deux dernières années de retraite, en repoussant l'âge légal de départ et en accélérant la durée de cotisation. Le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) critique également la réforme, affirmant qu'elle ne résout pas les problèmes financiers et qu'une autre réforme sera nécessaire. La **CGT** réaffirme sa demande d'une retraite à taux plein à 60 ans pour tous. Cette réforme représente un véritable défi pour les agents du SCA, dont la moyenne d'âge est déjà élevée.

La situation vécue par nos fonctionnaires, contractuels et ouvriers d'État travaillant pour notre Ministère devient critique. Le manque de reconnaissance à travers les salaires frise l'indécence, voire le mépris ! En ces temps d'inflation galopante, le manque de considération de nos gouvernants en matière de rémunération devient un sérieux handicap, tant pour les ménages et leur pouvoir d'achat que pour le recrutement. De nombreux candidats fuient les concours d'entrée pour notre Ministère au profit du secteur privé, plus rémunérateur en termes de salaires. La moyenne des Négociations Annuelles Obligatoires en 2023 s'établit à une augmentation salariale de 4,6 %, tandis que pour la fonction publique, il ne nous est accordé qu'une augmentation de 1,5 % du point d'indice.

C'est pour réduire cette injustice sociale que la CGT revendique immédiatement :

- ✓ Une hausse d'au moins 10 % du point d'indice de la Fonction Publique.
- ✓ L'intégration des primes des fonctionnaires au salaire de base indiciaire pour garantir stabilité et une retraite décente.
- ✓ La revalorisation des grilles salariales avec une progression financière à chaque échelon.
- ✓ L'indexation du point d'indice, au minimum, sur l'inflation annuelle.

Pendant l'été, l'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté la Loi de Programmation Militaire 2024-2030, qui augmente considérablement le budget de la défense pour le porter de 295 à 413 milliards d'euros, conformément aux recommandations de l'OTAN. La **CGT** réclame que le budget des armées soit déterminé en fonction des besoins de défense nationale plutôt que d'injonctions externes.

Cette Loi de Programmation Militaire a été votée au milieu d'un conflit armé en Europe, ce qui encourage la vente et l'exportation d'armes, favorisant la course à l'armement de nombreux pays.

En tant qu'organisation pacifiste, la **CGT** est choquée par les propos du ministre des Armées lors du forum de l'armement en Ukraine, où la guerre y est vue comme une opportunité par les industriels de l'armement. La **CGT** appelle à la fin immédiate de la guerre et à la recherche d'une solution diplomatique, plutôt que de s'engager dans une escalade de surarmement, ce qui serait préjudiciable à la France, troisième exportateur d'armes mondial.

La Loi de Programmation Militaire prévoit des investissements dans de nouveaux programmes, comme les drones, l'espace, la cyberdéfense et l'innovation, mais qu'en est-il du soutien, en particulier pour le SCA ?

La LPM semble prévoir une augmentation des effectifs, mais au contraire, lors du dernier CSA R, vous avez annoncé la suppression de 1000 nouveaux postes au sein du SCA. Certains pourraient argumenter que cela ne concerne que des postes vacants, mais dans la réalité, cela signifie toujours moins de personnel sur le terrain pour accomplir des tâches de plus en plus importantes au sein du SCA. Cela détériore les conditions de travail et exige davantage de résilience de la part des agents. De plus, lors de notre rencontre, vous avez indiqué que les postes vacants sur les REO au 31 décembre 2023 seraient considérés comme "tagués" pour une nouvelle manœuvre RH. La **CGT** souhaite connaître les répercussions financières de cette décision pour chaque établissement du SCA.

En juillet 2020, lors du CTR, nous avons exprimé nos inquiétudes concernant l'avenir de la mission d'impression de nos collègues de l'EDIACA de Saint-Étienne. Aujourd'hui, ils sont toujours préoccupés par leur avenir et leurs conditions de travail, notamment en raison de locaux insalubres.

Enfin, la **CGT** vous demande de faire pression en tant que premier employeur civil du ministère auprès de la DRH-MD pour :

- ✓ Ouvrir le recrutement sous statut ouvrier pour les métiers du SCA (les conducteurs, les cuisiniers, les ouvriers de la chaîne logistique, les préventeurs, etc...)
- ✓ Mettre en place des passerelles pour les fonctionnaires techniques exerçant l'une des professions reconnues pour les recrutements ouvriers, afin de réduire les disparités de traitement entre les agents.
- ✓ Augmenter les taux d'avancement de grade et de corps des fonctionnaires.
- ✓ Demander le passage hors contingent de l'ensemble des reliquataires ouvriers l'année suivant leur essai.

Merci de votre attention.

